 *A Honfleur, le 6 février 2023,*

**Objet : la Ville de Honfleur investit pour lutter contre la fracture numérique
dans les écoles**

Dans le cadre du [plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique](https://etats-generaux-du-numerique.education.gouv.fr/processes/suivi/f/184/results/117?component_id=184&locale=fr&participatory_process_slug=suivi) dans l’ensemble des écoles, l’État a lancé l’appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Cet appel à projets vise à **réduire les inégalités scolaires**et à **lutter contre la fracture numérique**.

Son ambition est d’appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

* **L’équipement** des écoles d’un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques ;
* **Les services et ressources numériques ;**
* **L’accompagnement**à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Dans ce but, l’État, via l’Education nationales et l’inspection académique, investit **115 millions d’euros à compter de 2021** dans le cadre du Plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l’ensemble des écoles.

**A Honfleur, la Ville a également investi 18 396 € pour permettre aux écoliers de travailler sur du matériel performant tels que des tablettes Apple, des vidéoprojecteurs, des visualiseurs et claviers, mais également dans un serveur, une plateforme « Environnement numérique de travail » et dans plusieurs logiciels éducatifs.** De son côté, l’inspection académique subventionne 56 % du montant global de cette opération (soit 23 413 €).

Vendredi 20 janvier dernier, les écoles Caubrière et Champlain ont été ainsi équipées de tablettes et les enseignants formés à leur utilisation.

Ce lundi 6 février 2023, Michel Lamarre, maire de Honfleur, Nicolas Pubreuil, adjoint au maire en charge des Affaires Scolaires, et Nourdine Barqi, adjoint au maire en charge du Numérique, se sont rendus à l’école Champlain pour la remise officielle de ces tablettes aux élèves. La remise officielle de ces équipements à l’école Caubrière doit être faite prochainement.